



Roms et mendicité

La présence des Roms en Suisse a occupé l'espace médiatique ces dernières années, entre autres avec les décisions de certaines communes et cantons d'interdire ou de limiter la mendicité. Comme chaque été, l'occupation autorisée ou non d'aires de séjour/ de transit par des gens du voyage a également fait la « Une » des journaux. Il s'agit pourtant de deux réalités qui concernent des populations différentes.

La Commission protestante romande Suisses-immigrés (CPRSI), dont la vocation première est d'informer et de sensibiliser les Eglises réformées et leurs membres sur les questions d'actualité concernant les personnes étrangères qui vivent en Suisse, vous propose dans cette lettre différents textes et témoignages permettant de mieux connaître la réalité Rom et d'alimenter votre réflexion.

Roms, Tsiganes, Gitans, Manouches, Sintis, Romanichels, Bohémiens, Gens du voyage... De qui parle-t-on ?

On prête aux différents peuples de tradition nomade en Europe une origine commune à partir de la langue rom et ses dialectes : ils auraient quitté l'Inde dès le VIII^e siècle et seraient arrivés en Europe entre les XI^e et XIV^e siècles, fuyant des persécutions et devenant la plus importante minorité européenne. Éparpillés en différents groupes hétérogènes dans toute l'Europe, ils ont une forte implantation en Europe centrale et de l'Est, où l'appellation « Roms » s'est imposée ces dernières décennies pour les désigner. C'est aussi un nom utilisé par ces derniers pour se définir, orthographié « Rrom » et signifiant « humain, homme marié » dans leur langue. « Tsiganes » est une appellation courante pour désigner les groupes d'Europe occidentale. « Gens du voyage » est une catégorie administrative française qui date de la fin du XIX^e siècle. Eux-mêmes se revendiquent de leur origine nationale (Roms roumains, russes, polonais...) et se désignent entre eux en référence à leur métier, leur village ou région d'origine. Depuis des siècles, ces peuples sont européens et accompagnent le devenir de l'Europe (constitution des Etats-nations, politiques eugénistes, 2^e Guerre mondiale, communisme, chute du bloc communiste, etc.).

Histoire de discriminations et d'exclusions : exemple des Roms de Roumanie

Les Roms de Roumanie ont d'abord été des serfs puis des esclaves (kholops) pendant toute la période féodale, sous l'Empire ottoman. Ils appartiennent alors à leurs maîtres et font l'objet d'un véritable trafic, se monnayant, se capturant pendant près de 5 siècles. Ce n'est que lors de la révolution roumaine de 1848 que cette forme d'esclavage est abolie, mais il faut encore attendre encore jusqu'en 1923 pour que les droits égaux pour tous soient reconnus dans la Constitution. L'abolition de l'esclavage provoque une émigration importante des Roms d'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest et vers les Amériques. Ceux qui restent tentent de survivre avec le statut d'hommes libres, mais dans les faits, il font alors face à une politique d'assimilation forcée. En Europe, le développement des idées eugénistes et raciales touche aussi ces populations. Pendant la 2^e Guerre mondiale, la Roumanie fait partie des forces de l'Axe et de nombreux Tsiganes sont déportés vers les camps d'extermination nazis. Le régime nazi extermine de 250'000 à 500'000 Roms selon les sources. A titre

d'exemple, 23'000 Tsiganes sont gazés dans la nuit du 2 au 3 août 1944 à Auschwitz-Birkenau pour laisser la place aux juifs raflés partout en Europe. Mais il faut attendre jusqu'à très récemment pour voir ce génocide reconnu... Après la 2e Guerre mondiale, les Tsiganes de Roumanie et de Bulgarie font face à une politique de sédentarisation dans le régime communiste. Ils sont engagés dans les fermes d'Etat (kolkhozes) dans des emplois non-qualifiés, dans les marges du travail salarié et harcelés par la police. Ils bénéficient par contre de la scolarité obligatoire pour tous. Au moment de la chute du communisme ils sont les premiers à perdre leurs emplois. Les terres agricoles sont restituées et redistribuées aux Roumains, mais pas aux Roms qui restent les oubliés de cette répartition. Depuis le début des années 1990, on assiste à des pogroms voire des exécutions sommaires, certains villages sont brûlés et rasés; le statut des terres n'étant pas toujours clair, des évictions de logement ont lieu. Les Roms sont interdits dans certains commerces. Pour une bonne partie des Roumains, ils sont toujours vus comme des sous-hommes, des kholops.

Pourquoi mentent-ils ?

Aujourd'hui, les Roms de Roumanie vivent dans des conditions de grande précarité, dans des logements souvent insalubres, sans eau courante, sans électricité, ni gaz, dans des villages ou des quartiers ex-centrés et dépourvus d'infrastructures. 70 à 80% d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'accès aux soins et au travail reste difficile en raison des discriminations dont ils souffrent et du manque de formation. L'accès aux prestations sociales est également difficile, car souvent ils n'ont pas les documents nécessaires pour faire valoir leurs droits, et lorsqu'ils les obtiennent, elles sont insuffisantes pour survivre (p.ex. 100 euros pour une famille de 4 personnes).

L'ouverture des frontières européennes a rendu possible une migration considérée comme une opportunité pour sortir de la misère. Cette migration n'a donc rien à voir avec une soi-disant « culture nomade », car c'est une migration de survie, liée à un contexte politique et économique particulier.

Le faible niveau de formation des Roms leur rend l'accès au marché du travail difficile en Europe. En Suisse, ce marché du travail est quasi inaccessible aux Roumains et Bulgares (et donc a fortiori aux Roms de ces pays) au moins jusqu'en mai 2016, en raison de la période transitoire pour l'application des Accords bilatéraux de libre circulation entre la Suisse et l'UE. Ils sont par ailleurs confrontés au problème de la langue, de leur niveau de formation (beaucoup sont analphabètes) et comme le travail domestique est

déjà investi par d'autres communautés, il ne leur reste que la mendicité pour survivre. Les villes les plus touchées par ce phénomène sont celles qui se trouvent sur les lignes de bus depuis leur pays de provenance. Face à l'adversité, la cohésion familiale est une ressource essentielle.

Pourquoi envahissent-ils « nos champs » ?

Les Gitans et Tsiganes qui occupent des espaces plus ou moins autorisés pendant la période d'été sont plus souvent des ressortissants d'Europe occidentale, voire des Suisses, qui vivent de manière sédentaire en hiver et partiellement nomade en été. Ils se déplacent pour des raisons familiales (mariage, pèlerinages, visites des membres de la famille élargie, etc.) ou économique. Or, les aires de séjour et de transit mises à leur disposition par les communes sont insuffisantes de sorte qu'ils occupent des champs, des parkings, etc. avec l'accord ou non des propriétaires et/ou des autorités locales. La Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe est entrée en vigueur en Suisse en 1999. En signant cette Convention, la Suisse s'est engagée, entre autres à promouvoir des conditions propres à permettre aux gens du voyage de conserver et de développer leur culture. Dans le 3e rapport de sa mise en œuvre, les autorités fédérales reconnaissent que les aires de séjours existantes ne couvrent que le 50% des besoins en matière de séjour hivernal. La situation des aires de transit, surtout utilisées durant les mois d'été, est encore plus dramatique puisqu'elles ont été réduites de 51 à 43 au cours des derniers dix ans. La Fondation « Assurer l'avenir des gens du voyage suisses » demande la création de 26 aires de séjour et de 39 aires de transit supplémentaires ainsi que des aires de transit supplémentaires pour les gens du voyages étrangers.... Ainsi une partie de la résolution du 'problème' réside bien dans la volonté politique et les moyens mis à disposition pour respecter cette Convention.

Myriam Schwab Ngamije, CPRSI

Bibliographie:

Leresche Yves, *Roma Realities : decade 2005-2015*, Gollion, Infolo éd., 2009

Fouchier Olivier, *Gadje-romale, un patschwork tsigane*, Publibook éd., 2009

« *Que savons-nous des Roms ?* », campagne de Mesemrom sur leur site : http://www.mesemrom.org/projets_campagne.html

Hasdeu Iulia, conférence du 5 mai 2012, « *Roms d'aujourd'hui, ici et là-bas* », polycopié

Rapport-préavis no 2012/22 de la Municipalité de Lausanne et en particulier : Réponse au postulat de Mme Isabelle Mayor et consort intitulé : « *Mendicité à Lausanne : pour une étude approfondie du problème permettant d'apporter des solutions adéquates des points de vue de la protection de l'enfance, sanitaire, juridique, sécuritaire et humain* ».

Claudiu, témoignage d'un Rom à Lausanne

Depuis combien de temps venez-vous à Lausanne ?

Ça fait trois ans, avec des aller-retour en Roumanie. Je passe 1 mois à 1 mois et demi par année là-bas. Je suis venu ici parce qu'on gagne quelque chose : un peu de travail (environ 7 jours par mois). Et on gagne plus qu'en France avec le « s'il te plaît » (*le mot est accompagné d'un geste*).

Mais en tout ça fait 14 ans que j'ai quitté la Roumanie. D'abord nous sommes allés en Allemagne avec ma famille. Puis je suis allé à la frontière polonaise pendant 2 ans. Je suis rentré en Roumanie, je me suis marié.

En 2005 je suis parti pour la France : 1 mois à Grenoble, 1 mois et demi à Avignon, puis retour en Roumanie. Nous sommes repartis en France, à Paris avec ma femme. On est resté trois jours... à cause de conflits avec les autres Roumains. Alors on est allés à Avignon un mois, puis Montpellier un mois et demi.

On est retournés du côté de la Roumanie mais on n'est pas rentrés, à cause d'une dette. Ensuite nous sommes repartis en France : 2 mois à Avignon, puis nous sommes installés à Marseille pour 6 ans. Nous avons travaillé sur le marché, surtout ma femme ; moi j'ai été interprète et gardien de chantier.

Après on est repartis en Roumanie. Puis nous sommes décidés pour la Suisse.

Pourquoi n'êtes vous pas retournés à Marseille, où vous aviez du travail ?

Les marchés ont été fermés, et le travail de gardien de chantier était risqué.

La Suisse, j'en avais entendu parler. Quand je suis arrivé, le chauffeur m'a déposé au Flon en me disant « c'est Lausanne Gare ». Puis quelqu'un m'a montré la ville.

Alors j'ai décidé de faire la manche du côté de la gare. Et là, un jour, un Monsieur s'est arrêté en face de moi :

« *Bonjour, vous parlez français ?* »
« *Oui, pas bien, mais je comprends* ».
« *Tu veux travailler ?* »
« *Oui* ».

Il m'a donné 10 francs.

« *Demain, 7h, je t'attends ici* ».

J'ai parlé avec ma femme, elle a dit :

« *J'y crois pas ! Toi, travailler ici ? Jamais !* »

A 7h le lendemain j'étais là. Il m'a pris, je suis allé à sa maison.

« *Tu connais le jardinage ?* »

« *Oui* ».

« *OK, montre moi* ».

« *Dis-moi ce que je dois faire, je le ferai !* »

« *Il faut ramasser les mauvaises herbes, couper les arbres...* ».

Alors il est parti et revenu à 11h55. Il a regardé mon travail.

« *Tu veux continuer ?* »

« *Oui* ».

Il m'a donné 100 francs. En plus, une fois par mois, il me fait un cadeau pour mon fils.

Donc j'ai continué. Il a confiance en moi. Si j'ai un problème grave, je peux l'appeler, il m'aide. Je vais chez lui environ deux fois par semaine, plus ou moins régulièrement.

Je fais aussi la manche mais je ne reçois pas plus de 10 francs par jour. Un jour, de toute la journée j'ai gagné 1 franc !

Avez-vous des contacts avec des Eglises, des associations à Lausanne ?

Un jour quelqu'un m'a envoyé chez Caritas pour demander de l'aide. De là on m'a envoyé à Point d'Appui, c'est pour ça que je parle aujourd'hui ! Point d'Appui nous a donné des bons pour le Sleep-In, et m'a aidé pour essayer d'avoir un permis de travail.

Le Sleep-In, c'est là que vous dormez ?

Depuis mon arrivée j'ai dormi 6 à 7 nuits par mois au Sleep-In, et le reste du temps dehors, jusqu'à l'ouverture du bunker.

Un 5 décembre, avec ma femme, nous sommes réveillés avec 10 centimètres de neige sur nos couvertures ! Le Sleep-In nous a offert un thé à 7h.

Certains riverains du Sleep-In nous laissent dormir sous leur auvent, je dis merci.

A la fermeture du Bunker, c'est risqué de dormir dehors – la police nous réveille, il y a des personnes agressives. La police parle plus ou moins gentiment avec nous : « Vous n'avez pas le droit de dormir ici, rentrez chez vous ».

Pourquoi supportez-vous des conditions si difficiles si longtemps ?

Depuis que je viens ici, je me suis acheté un terrain en Roumanie et maintenant je vais continuer parce que je sais qu'un jour va tomber du ciel, je pourrai me faire une maison. Je ne rentre pas parce que je n'ai pas de maison à moi.

Ici, pendant un temps, on a dormi dans des cabanons à la Bourdonnette. Un jour, on a eu les bulldozers au réveil (enfin, on savait qu'ils allaient venir!).

Après, on a trouvé une serre avec ma famille, pendant 2 mois et demi. Puis la ville est venue dire qu'ils allaient détruire le 5 ou 6 juillet. Ils sont venus un mois avant !

J'ai rencontré une dame de Point d'Appui à la gare, je lui ai expliqué et demandé de l'aide. On a gagné une semaine : on a résisté aux bulldozers, elle était comme King-Kong ! Le chef a dit : « OK ; je vous laisse une semaine pour trouver une solution ».

Alors on a été accueillis dans une église pour trois jours. Après est arrivé un Monsieur de la paroisse qui a proposé 10 jours chez lui ; le reste de l'équipe a pu aller dans un appartement et chez une dame. Après 10 jours, c'était encore OK pour 10 jours. Ça fait 20 jours. Le Monsieur chez qui nous étions est parti quelques jours, il nous a laissé les clefs de la maison !

Puis nous avons été hébergés dans une association pour 2 semaines.

Après, l'Eglise nous a offert encore 20 jours, jusqu'au 20 août.

Depuis, nous vivons comme les chiens en Roumanie : dehors ! Deux trois jours au Sleep-In, dehors, sur le parking, où nous pouvons trouver. Quelqu'un nous a offert de l'argent pour nous acheter une voiture en France où peuvent dormir les femmes avec les petits enfants la nuit.

Je remercie toutes les équipes qui m'ont aidé, et celle pour qui je travaille. Je connais beaucoup de personnes avec qui je peux parler, discuter et ils m'aident. Merci ! Dieu vous bénisse avec tout son amour.

Avez-vous une religion ?

Je suis protestant, mais pas encore baptisé. L'important, c'est l'amour de Dieu dans le cœur, à notre grand frère Jésus. Il ne me laisse pas, il m'aide tout le temps quand je demande quelque chose.

Quels sont vos contacts avec les Lausannois ?

50-50 bien-pas bien. Qui nous connaît et nous comprend parle gentiment avec nous. Les autres ne nous connaissent pas encore, ni notre histoire, ils parlent avec nous fâchés.

Que faudrait-il pour améliorer votre situation ?

C'est mieux ici : on peut gagner de l'argent pour manger. La police, elle fait son travail. En Roumanie il n'y a pas d'argent pour manger, pour le docteur, pour

vivre. Il n'y a pas de travail et même si on en trouve, avec 300.- par mois ce n'est pas assez pour vivre.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Ça reste en balance. Je pense que ça ne va pas beaucoup changer. Je ne construis pas encore ma maison, il y a juste comme une cabane sur mon terrain !

J'ai un fils, qui est avec nous ici maintenant, il a 14 ans. On essaie de l'inscrire à l'école, mais c'est un peu compliqué, il y a beaucoup de rendez-vous avant qu'il puisse commencer. C'est plus compliqué qu'en Roumanie : rendez-vous, domicile, assurances, c'est dur, on n'a pas l'habitude de toutes ces questions.

Que pensez-vous de la volonté de certains d'interdire la mendicité ?

Ce n'est pas une bonne idée, certains vivent juste avec ça. Ils ne sont pas voleurs, pas criminels, ils restent dans la rue pour gagner quelque chose et vivre chaque jour.

Merci à l'Eglise protestante parce qu'ils m'ont aidé vraiment beaucoup. Un jour, peut-être, je vais inviter tous ceux qui m'ont aidé en Roumanie pour fêter avec eux. Ça reste au plaisir de Dieu.

Propos recueillis par Diane Barraud

Suite bibliographie:

<http://www.skmr.ch/frz/domaines/questions-institutionnelles/nouvelles/sejour-gens-du-voyages.html>

La Commission fédérale contre le racisme (CFR), bulletin TANGRAM Yéniches, Manouches et Roms de Suisse gravement stigmatisés <http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=47051>



Mendicité: histoire et perceptions sociales

Entretien avec Jean-Pierre Tabin, professeur à la Haute école de travail social et de la santé (EESP), Lausanne.

Quel regard la société pose-t-elle sur la mendicité ?

Historiquement, le regard que porte la population sur la mendicité est fortement influencé par l'Église. Dès la fin du XV^e siècle sont édités des ouvrages qui mettent en garde contre les « mauvais » mendiants, qui dénoncent leurs « artifices et fourberies », comme le célèbre *Liber Vagatorum* préfacé par Martin Luther qui fait état de 27 catégories de « faux » mendiant·e·s pour aider les fidèles à les reconnaître.

Dans son ouvrage intitulé *La potence ou la pitié*, l'historien Bronislaw Geremek soutient que la manière de considérer la pauvreté a changé depuis la fin du Moyen-Âge en Europe. Il s'agissait certes déjà à cette époque d'éviter de faire l'aumône tout azimuts, puisqu'aider, au nom de la charité chrétienne, un « mauvais » pauvre, signifiait faire mauvaise action, soutenir le vice et non la vertu. Mais jusqu'à la fin de l'époque médiévale, la pauvreté ressortait pour l'essentiel du sacré.

La thèse de Bronislaw Geremek est que la pauvreté a été désacralisée par la méfiance générale qu'elle a suscitée, qui a amené à considérer la pauvreté comme un phénomène essentiellement négatif et fait ainsi naître la peur des mendiant·e·s.

La mendicité a été peu à peu associée à l'insécurité, à la tromperie, au vol, on a parlé de sociétés secrètes, de langage codé... De nos jours, on parle encore facilement de mafia...

Aujourd'hui justement, se retrouve-t-on dans le même genre de distinctions ?

Le discours dominant repose depuis plusieurs siècles sur une même représentation de la pauvreté : il y aurait des « vraies » et des « fausses » pauvretés, des « bons » et des « mauvais » pauvres. C'est l'attitude, la moralité et l'origine des mendiant·e·s qui permettent de savoir à qui l'on a affaire. Les couples d'opposition sont l'humilité contre l'arrogance, l'honnêteté contre la duplicité et surtout l'appartenance ou non au groupe. Pour le dire brièvement, la « mauvaise » pauvreté est toujours celle venue d'ailleurs.

Dès la fin du Moyen-Âge, différentes mesures sont prises pour chasser celles et ceux qu'on désigne comme « mauvais » pauvres. Des communes interdisent la mendicité, des chasse-mendiants sont engagés, d'autres communes distribuent aux mendiant·e·s autorisé·e·s des signes permettant de les reconnaître (des ours en plomb à Berne, par exemple) ou marquent au fer rouge, en leur

coupant l'oreille et même parfois le nez les mendiant·e·s interdit·e·s.

L'idée de marquer les mendiant·e·s a perduré longtemps : en 2009 encore, des policiers genevois ont « trouvé utile d'imprimer sur le passeport des mendiant·e·s interpellé·e·s un « M », une pratique vite condamnée et abandonnée.

Hier comme aujourd'hui, le classement des pauvres en « vrais » et « faux » sème le doute sur la pauvreté et permet de nier l'évidence. Des personnes mendiant à même le sol, dormant sous des ponts, humiliées, n'ayant qu'un accès limité aux biens élémentaires (comme se nourrir ou se laver) se voient dénier l'aumône par des passant·e·s au prétexte qu'elles seraient peut-être des « faux » pauvres. Certaines personnes vont même jusqu'à dire que les mendiant·e·s s'enrichissent, comme le chef de la police fédérale qui affirmait récemment qu'une « femme avec enfant gagne en mendiant 600 fr. par jour ». Qui, avec un salaire de 12'000 fr. à 18'000 fr. par mois (suivant le nombre de jours à mendier), accepterait de vivre dans ces conditions ? Et qui est capable de récolter 1 franc chaque minute, ce qui est nécessaire pour récolter 600 fr. en 10 heures de mendicité ?

La distinction, portée par les autorités et par la presse, permet de nier l'humanité des mendiant·e·s. C'est ce déni qui justifie le fait qu'on ne les aide pas ou qu'on les aide peu.

Comment cette distinction entre bons et mauvais pauvres en est-elle arrivée à prendre le dessus, y a-t-il eu des débats ?

Le changement est plus subtil qu'il n'y paraît au premier abord. Il s'est fait lentement. La charité existe toujours, des passant·e·s donnent aux mendiant·e·s, mais d'autres – et parfois les mêmes – dénoncent la situation actuelle de la mendicité. Les personnes, dans la rue, sont parfois compatissantes, parfois agressives, le plus souvent professent l'indifférence face à la mendicité. Les personnes que l'on désigne comme Roms sont toutefois souvent violemment racisées, comme l'étaient les Tsiganes en d'autres temps.

Certains mendiants pourtant critiquent eux-mêmes leurs pairs et disent « celui-ci n'est pas honnête, il ment sur sa situation ».

Les mendiant·e·s partagent les représentations dominantes, une preuve, soit dit en passant, de leur intégration dans la société. Lorsqu'on les interroge, ils et elles font le plus souvent leur la distinction entre « vrais » et « faux » pauvres. C'est pour ces personnes une manière de manifester la réalité de la pauvreté qu'elles vivent.

Vous avez mené une étude auprès des mendiants de Lausanne. Êtes-vous sûr qu'ils vous ont dit la vérité sur leur situation ?

Nous avons dans ce travail posé des questions – à l'aide d'interprètes – aux personnes qui mendiaient dans la rue. Nous avons recoupé les informations reçues avec celles d'intervenants auprès des populations mendiantes (police, services sanitaires et sociaux, etc.). De manière générale, nous n'avons pas relevé d'incohérence entre les discours. Une observation systématique de la mendicité sur le terrain nous a permis de confirmer que les mendiants vivent bien dans une situation de précarité sanitaire et sociale extrême, que les gains de la mendicité sont dérisoires, et qu'il n'y a pas de réseau de mendicité organisée à Lausanne.

Que penser alors de la peur omniprésente de réseaux et de mafias ?

Cette peur n'a guère de fondement dans la réalité. L'intérêt de développer un réseau criminel est très restreint, en raison des très faibles gains par personne dans la mendicité. Il faudrait avoir le contrôle sur des dizaines, voire des centaines de personnes pour en retirer quelque chose. Le gain potentiel n'en vaut clairement pas la peine.

Et la crainte souvent brandie de « l'appel d'air », qui freine le développement des structures d'hébergement d'urgence et laisse les Roms et d'autres personnes précaires dans des conditions de vie épouvantables ?

La théorie dite de « l'appel d'air » ne tient pas. Il n'y a pas de « comparaison des villes d'Europe » pratiquée dans les banlieues de Bucarest qui risquerait de mettre Lausanne en tête d'un quelconque hit-parade et de provoquer une venue massive ! Et Genève est un excellent contre-exemple : la mendicité y est interdite, pourtant ils et elles reviennent.

Peut-on changer ce regard social sur les mendiants ?

Changer les représentations sociales dominantes est très difficile. C'est seulement si beaucoup de personnes et de groupes se mettent à tenir un discours différent qu'elle changeront.

Mais ce n'est guère le cas aujourd'hui. Il n'y a qu'à voir l'exemple de la presse : pour notre étude, nous avons analysé tous les articles parlant des mendiants ces dernières années. Ils sont à plus de 90 % négatifs. Il se passe quelque chose du même ordre aujourd'hui à propos du trafic de drogue imputé aux Maghrébins. Dans les opérations de police médiatisées à Lausanne, on retrouve l'assimilation drogue-groupe culturel, avec pour légitimation l'ordre public et les plaintes des riverains.

Pour changer le regard, il faudrait des discours

différents. En d'autres temps, on expliquait le comportement à partir de la forme du crâne et il a fallu des décennies pour que cette manière d'expliquer le comportement humain soit abandonné...

Dans ce contexte, comment percevez-vous le discours municipal lausannois sur les mendiants, notamment à travers le contre-projet à l'initiative sur la mendicité ?

Le discours municipal repose pour l'essentiel sur ce qui lui semble « acceptable » aux yeux de la population. Il mêle, comme on le voit dans le contre-projet à l'initiative visant à interdire la mendicité par métier, contrôle, répression et aide sociale. L'initiative et le contre-projet partent de la même idée : une limitation de la liberté dans l'espace public permettra de réduire la mendicité. C'est une manière très réductrice d'envisager la mendicité. En évacuant le squat des Prés-de-Vidy au printemps 2012, les autorités lausannoises n'ont pas réduit d'un iota la pauvreté des personnes qui y habitaient, au contraire elles ont renforcé cette précarité en ne prévoyant aucune solution globale de relogement. La limitation du droit de mendier dans les rues de Lausanne ne résoudra en rien le problème social – et humain – posé par la mendicité, au contraire elle augmentera encore la précarité des mendiants.

Avez-vous perçu dans les mois écoulés une augmentation de la pauvreté ou de la présence de personnes précaires en Suisse ?

Les décisions prises par le Parlement en matière d'asile, notamment la réduction drastique du droit à l'aide sociale, combinées le plus souvent à l'interdiction de travailler, renforcent la pauvreté en Suisse. Les conditions de vie faites à ces personnes sont indignes, comme le sont celles des personnes qui mendient dans nos rues, souvent des ressortissants roumains qui ne peuvent pas facilement prendre un emploi en Suisse, au contraire des ressortissants d'autres pays de l'Union européenne.

Avez-vous des pistes pour « faire avec » les pauvres qui sont ici ?

Les pays riches ne pourront jamais totalement contrôler les migrations de personnes venues des pays pauvres, une main-d'œuvre par ailleurs précieuse pour l'économie. Les mesures sociales et politiques devraient être pensées à partir du préambule de la Constitution fédérale, qui affirme que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

Propos recueillis par Diane Barraud

Peut-on interdire la misère?

Argumentaire proposé par un groupe œcuménique et adopté par le Conseil synodal de l'EERV.

Gêne et peur

Tous nous pouvons ressentir de la gêne, voire de la peur, par rapport à la présence des mendiants dans la rue ou à la sortie de nos cultes et messes. Voir la pauvreté est inquiétant et ébranle notre idéal et notre vision du monde, cela peut heurter notre souhait d'ordre social. Ces sentiments, compréhensibles et souvent liés à notre ignorance, ne justifient pas pour autant le rejet du pauvre. « *Devant celui qui est ton semblable, tu ne te déroberas pas* » dit le prophète (Esaïe 58,7).

Pauvreté

Un mendiant dans la rue est signe que la grande pauvreté existe, en Europe comme en Suisse : c'est une réalité que nous ne pouvons nier. Nous vivons dans un monde où l'injustice et les disparités règnent. Nous sommes convaincus, comme chrétiens, d'être appelés à lutter contre la pauvreté, mais pas à chasser les pauvres. « *Des pauvres, vous en avez toujours avec vous, et quand vous voulez vous pouvez leur faire du bien* » dit Jésus (Marc 14,7). Cela nous appelle à être humbles face à la pauvreté que nous peinons à résorber, et nous donne l'occasion d'exercer notre solidarité et de nous montrer responsables et fraternels avec les pauvres.

La mendicité n'est certes pas la solution à la pauvreté. On ne peut simplement se contenter de l'accepter ou la refuser, sans travailler à des solutions à long terme. Ceci implique une action politique déterminée auprès des gouvernements concernés, et des projets concrets de formation, développement et d'intégration. Il n'empêche que pour l'instant, la mendicité est un moyen de survie pour des familles entières, de Roms, et d'autres moins visibles, y compris des Suisses. L'interdire serait les appauvrir encore un peu plus.

Visibilité

Les mendiants les plus « visibles » à Lausanne sont les Roms.

La présence des Roms en ville et leur détresse s'expliquent par l'histoire européenne récente (situation économique difficile des pays de provenance, où les Roms sont, comme minorité mal-aimée de 8 à 12 millions de personnes, les premiers exclus de la formation et du travail). Avec l'ouverture des frontières européennes, la migration leur est apparue comme une réponse possible à la précarité.

Responsabilité

Manifester notre responsabilité face à la mendicité, c'est :

- comprendre la situation des mendiants
- réfléchir à la manière dont on veut manifester sa solidarité
- avoir le droit de répondre oui ou non à la demande directe, dans le dialogue respectueux avec le mendiant ou la mendicante
- s'informer et éventuellement participer aux efforts collectifs pour faire face à la pauvreté.

**ARRÊTÉ ANTI-MENDICITÉ
À LOURDES**



Que peut-on faire en tant que paroisse ou paroissien

Rencontrer

Quand les Roms sont dans la région, aller à leur rencontre et voir si quelques-uns d'entre eux seraient prêts à venir parler de leur expérience spirituelle et partager un moment dans la journée ou le soir avec des paroissiens.

C'est une manière d'apprendre à se connaître, à se reconnaître, à casser les clichés trop vite construits.

C'est une manière d'apprendre à s'apprécier malgré nos différences ou grâce à elles.

C'est l'occasion de parler de tout ce qui dérange d'un côté comme de l'autre dans l'écoute et le respect.

Prier

Par la prière nous actionnons la force de l'évangile qui nous amène à modifier le regard et la pensée envers ces frères et ces sœurs si mal lotis. La prière c'est aussi le premier moyen puissant pour établir le lien avec eux pas si loin de nous et pourtant méprisés depuis des siècles.

Exemple :

Seigneur notre Dieu,

Nous venons vers toi en toute humilité pour te parler de nos frères et sœurs Roms.

Nous entendons beaucoup de choses à leur propos et nous oublions parfois de les considérer comme des frères et sœurs à part entière.

Aide-nous Seigneur à ouvrir nos cœurs et nos bras pour découvrir plus précisément qui sont les Roms et partager avec eux notre foi en Jésus-Christ.

Montre-nous le chemin de la réconciliation avec ce peuple malmené chez nous en Europe.

Donne-nous les forces et la joie de découvrir positivement ces frères et sœurs afin que nous puissions entrer en communion fraternelle avec eux et qu'ils puissent dire aussi: « nous avons des frères et sœurs en Suisse romande ».

Merci Seigneur.

Aider sur place,

là où vivent normalement les Roms.

Sur le modèle d'une paroisse du sud-ouest lausannois, participer à un projet de l'EPER.

L'EPER a actuellement un projet en Roumanie qui mérite d'être soutenu. Le travail de l'EPER auprès des Roms est axé sur la promotion de la formation, la création d'emplois et de sources de revenu, ainsi que l'amélioration des conditions de logement.

Gérald Lugrin, CPRSI



CPRSI

Commission Protestante Romande
Suisse-Immigrés

Adresse de la CPRSI

Commission Protestante Romande
Suisse - Immigrés (CPRSI)
c/o La Fraternité du CSP
Place Arlaud 2 - 1003 Lausanne
Téléphone 021 213 03 53
Diane Baraud, présidente

www.cprsi.blogspot.com